



AVIS PUBLIC À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Conformément au règlement de zonage Numéro 233 – article 13.8.3 (Villégiature)

PRENEZ AVIS QUE le 3 septembre 2013 à compter de 20h00, à la salle municipale du conseil de la municipalité de Saint-Léandre située au 2005 de la rue de l'Église à Saint-Léandre, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Léandre, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

MATRICULE : F 9794-31-9230-03

LOCALISATION : Canton Matane / Rang 9 / Partie P / Lot 37
913, Route Levasseur Saint-Léandre (Qc) GOJ 2V0

PROPRIÉTAIRE :

Bâtiment : Monsieur Marc Harrisson
353, rue des Cèdres
Matane (Qc) G4W 3Y7 418-562-4086

Terrain : Monsieur Donald Levasseur
521, des Agarics
Rimouski (Qc) G5N 1M7

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Faire un patio de 8 X 24 avec empiètement dans la bande riveraine.

- Chalet construit depuis 1950 minimum;
- Droit acquis avant 1980;
- Le patio ne dépasse pas la grandeur du chalet vers la rivière.

RAISON DE LA DEMANDE

Empiètement sur la bande riveraine.

Donné à Saint-Léandre,
Ce 21^e jour d'août 2013.

Josée Simard,
Directrice générale / secrétaire-trésorière